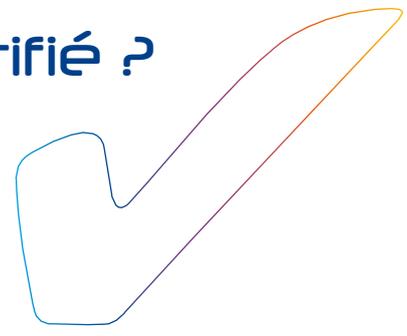




Pourquoi faire le choix d'un professionnel reconnu et certifié ?

Sécurité incendie et protection contre la malveillance

Sécuriser vos biens et vos activités ne s'improvise pas. En choisissant un professionnel certifié APSAD, vous avez la garantie d'une installation et d'une maintenance conformes aux exigences les plus strictes.



Pourquoi choisir un professionnel certifié APSAD ?



Fiabilité et conformité

Des installations et maintenances réalisées selon des référentiels exigeants.



Sécurité optimale

Une protection efficace contre les risques d'incendie, d'intrusion, ou de malveillance.



Reconnaissance par les assurances

Un gage de confiance pour être bien couvert en cas de sinistre.



Un gage de qualité

Des contrôles réguliers, gages d'un haut niveau de qualité et de suivi.



- ✓ La délivrance des documents de conformité à l'issue de chaque prestation
- ✓ Une qualité de service reconnue
- ✓ Plus de 3000 installateurs/mainteneurs certifiés



APSAAD



Qu'est-ce que la certification APSAD ?

La certification APSAD est une marque qui atteste de la qualité et de la fiabilité des prestations techniques réalisées par les professionnels dans les domaines de la sécurité incendie et de la malveillance. Elle est une solution de confiance élaborée dans le cadre d'une approche collective regroupant l'ensemble des parties prenantes (industriels, exploitants, prescripteurs, assureurs, préventeurs, pouvoirs publics, etc.). La certification APSAD est une démarche volontaire accessible aux professionnels «métier», elle est délivrée après des audits et des vérifications minutieuses par des experts de CNPP.

- Les risques incendie et malveillance sont deux des risques majeurs, du fait de leurs fréquences comme de leurs conséquences (pertes d'exploitation, responsabilité civile, etc.).

36%

des actes de malveillance ont lieu pendant la période de faible activité.
(source : Barpi).

2,3 Md€/an

l'incendie est le premier accident en entreprise en termes de conséquences.
(source : Traité pratique de sécurité incendie).

74 000

cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers ont été enregistrés en 2023.
(source : Un été statistique - 2024 - Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)).

- Le secteur de la sécurité est un secteur où la certification de service revêt un caractère particulier puisque les installations de sécurité sont le plus souvent des systèmes «en attente» d'une sollicitation qui peut intervenir plusieurs années après leur mise en service.

Les bénéfices client

1

Une installation réalisée et maintenue conforme à mes besoins.

2

L'obtention de documents de conformité.

3

La satisfaction d'une prestation de qualité.

4

Une marque recommandée par les assureurs.

5

La maîtrise des risques incendie et malveillance.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.cnpp.com



VOIR LA PAGE



CNPP Cert.

Organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance.
certification@cnpp.com

Prévention et maîtrise des risques

www.cnpp.com